

# Lettre d'information sur le projet éolien de Longueil et Saint-Denis-d'Aclon (76)

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

n°4  
Sept. 2019

Comme vous le savez, VALOREM, en relation avec les élus, étudie la possibilité d'implanter des éoliennes dans le prolongement du parc existant du Bourg Dun. Vous trouverez dans cette lettre des informations sur l'avancement de ce projet qui est aujourd'hui marqué par 2 étapes importantes : **une campagne de financement citoyen du 10 septembre au 14 octobre prochain et l'enquête publique en fin d'année 2019.**

## L'enquête publique, une nouvelle étape dans l'instruction du projet

En mars 2019, VALOREM, pour le compte de la société de projet Longueil Énergies, a déposé une demande d'Autorisation Environnementale pour 4 éoliennes et un poste de livraison. Déclaré recevable, notre dossier va prochainement commencer une nouvelle phase d'instruction : le conseil municipal et la population vont être invités à donner leur avis dans le cadre d'une enquête publique.

### Une enquête publique en fin d'année 2019

Les habitants pourront approfondir leur connaissance du projet en consultant le dossier d'enquête publique mis à disposition dans les mairies de Longueil et Saint-Denis-d'Aclon et sur le site internet de la préfecture de la Seine-Maritime.

Le public pourra poser des questions et formuler des remarques en s'adressant au commissaire-enquêteur qui sera désigné. À l'issue de l'enquête, celui-ci émettra un avis sur le projet. Le Préfet pourra ensuite statuer sur notre demande d'autorisation.

Dès que les dates de l'enquête publique seront connues, un avis sera affiché dans les mairies. Vous pourrez également le retrouver sur le site internet du projet [www.parc-eolien-longueil.fr](http://www.parc-eolien-longueil.fr).



Maître d'ouvrage du projet, la société de projet Longueil Énergies a été créée pour assurer le suivi administratif, la construction puis l'exploitation du parc éolien.

### L'étude d'impact, pièce obligatoire du dossier de demande d'autorisation

Consultable lors de l'enquête publique, l'étude d'impact regroupe les études réalisées pour déterminer la faisabilité du projet. Elle évalue les enjeux, analyse les impacts positifs et négatifs du projet et préconise des mesures de réduction. Pour faciliter sa compréhension, un « résumé non technique » synthétise les éléments essentiels de l'étude. Il permet à chacun de s'appropriier le projet puis d'apporter une contribution éclairée à l'enquête publique.

## L'avancement du projet

1•Pré-faisabilité	2•Faisabilité	3•Obtention des autorisations	4•Construction	5•Exploitation
Mai 2016 Pré-études sur le vent, le raccordement électrique Recherche de servitudes environnementales et réglementaires Rencontre des élus Accords fonciers avec les propriétaires et exploitants	Septembre 2017 Études techniques : acoustique, vent Études environnementales : paysage, faune, flore, oiseaux, chauve-souris... Validation du projet avec les services de l'Etat et les élus	Mars 2019 (18 à 24 mois) Demande de l'Autorisation Environnementale Instruction par les services de l'État <b>Enquête publique</b> Arrêté d'autorisation délivré par le Préfet	2021 (12 à 24 mois) Financement Raccordement au réseau public Travaux de terrassement, fondations, raccordement inter-éolien, montage des éoliennes... Tests de mise en service	Pendant au moins 20 ans Suivi d'exploitation et maintenance des éoliennes Et après ? Démantèlement du parc et remise en état du site ou changement des éoliennes

## Chiffres clés

4 éoliennes de maximum 4,5 MW chacune

Puissance totale : 18 MW

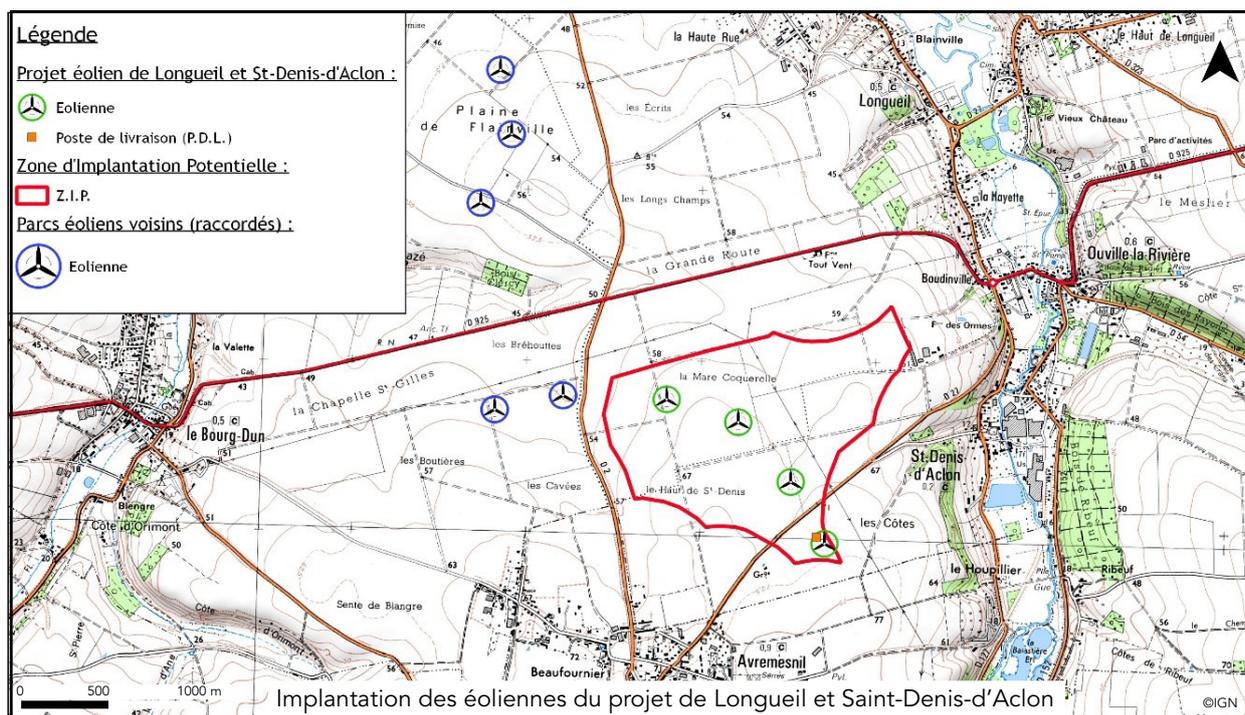
Hauteur maximale : 150 m en bout de pale

Production prévue : 36 000 MWh/an,

soit l'équivalent de la consommation de

12 800 foyers (hors chauffage et eau chaude)

# Lettre d'information sur le projet éolien de Longueil et Saint-Denis-d'Aclon (76)



## Les habitants peuvent prêter au futur parc éolien de Longueil Énergies

Les particuliers peuvent désormais prêter aux entreprises avec intérêts, en passant par des plateformes internet agréées en tant qu'intermédiaire en financement participatif, telles que Tudigo, spécialisée dans le financement de projets d'énergies renouvelables.

Pionnier en la matière, VALOREM propose d'impliquer les citoyens qui le souhaitent dans le développement des énergies renouvelables et d'en partager les retombées économiques. Ainsi, depuis 2013, 25 de nos projets éoliens/photovoltaïques se sont vu prêter 8,4 millions d'euros par près de 3 000 épargnants. VALOREM a honoré toutes les échéances de remboursement, conformément aux engagements contractuels.

La campagne pour le parc éolien de Longueil Énergies a un objectif de collecte de 100 000 €. Ouverte à tous, les citoyens peuvent participer à partir de 50 €, jusqu'au 14 octobre 2019. Afin de favoriser la participation des riverains, VALOREM propose un taux d'intérêt bonifié aux habitants de Seine-Maritime et aux riverains dans un rayon de 6 km autour du projet éolien.



Ouverture de la campagne : 10 septembre 2019

Objectif de collecte : 100 000 €

Montant minimum : 50 €



Suivez votre placement pendant 3 ans

Taux d'intérêt bonifié pour les habitants de Seine-Maritime et des communes dans un rayon de 6 km autour du projet

Toutes les informations sont disponibles sur [longueil.tudigo.fr](http://longueil.tudigo.fr).

 **Votre contact VALOREM**  
Chef de projets

Clément MELAYE  
29 Rue des Trois Cailloux  
80 000 AMIENS  
Tél. : 03 22 09 20 92  
Mobile : 06 22 13 21 55  
[clement.melaye@valorem-energie.com](mailto:clement.melaye@valorem-energie.com)  
[www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)

Pour plus d'informations sur le projet :  
[www.parc-eolien-longueil.fr](http://www.parc-eolien-longueil.fr)

Lettre d'information n°4, septembre 2019  
Distribution sur les communes de  
Longueil et Saint-Denis-d'Aclon

Directeur de la publication, impression : VALOREM  
[www.valorem-energie.com](http://www.valorem-energie.com)